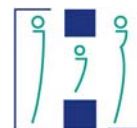




Fondation de La Côte
pour l'aide et les soins à domicile et la prévention



G.H.O.L.
GROUPEMENT HOSPITALIER
DE L'OUEST LEMANIQUE S.A.
HÔPITAL DE ZONE DE NYON
HÔPITAL DE ROLLE

Communiqué de presse

Nouvel essor de la collaboration entre hôpitaux et soins à domicile de la Côte

Mettre en commun les ressources pour faciliter les transferts d'une structure de soins à l'autre. Tel est le but de l'accord de collaboration entre *l'Ensemble hospitalier de la Côte* (EHC), le *Groupement hospitalier de l'Ouest lémanique* (GHOL) et la *Fondation de la Côte pour l'aide et les soins à domicile et la prévention* signé le 14 novembre 2007. Plusieurs actions sont planifiées pour 2007-2008.

Coopérer au suivi médico-social après l'hôpital

Le bon fonctionnement, à la fois des services hospitaliers et des équipes d'aide et de soins à domicile, est déterminé par la qualité du travail de liaison au moment de la sortie de l'hôpital. C'est que de nombreux traitements ne s'interrompent pas à la sortie de l'hôpital, ce d'autant plus que les séjours hospitaliers tendent à se réduire. Il est donc souvent nécessaire d'anticiper le suivi médico-social. Les parturientes, les personnes âgées et les patients sortant le week-end sont particulièrement concernés.

Aussi, les trois partenaires ont la volonté partagée de valoriser les possibilités de coopération et de mise en commun de ressources dans un souci d'améliorer la qualité des prestations à la population. Démarche qui s'inscrit dans la logique du Réseau de soins de La Côte (ARC), dont ils entendent renforcer la dynamique. Les effets de synergie attendus permettront d'élargir le champ d'intervention de chaque partenaire tout en offrant un réel plus pour les patients dans le cadre de leur transfert d'une structure de soins à une autre.

Plan d'actions 2007-2008

- ☞ Sorties de maternité : mise sur pied d'une filière de suivi périnatal et post-natal, avec la collaboration de médecins gynécologues et de sage-femmes indépendantes.
- ☞ Préparation des sorties du week-end en tenant compte des contraintes de tous les acteurs, hospitaliers, soins à domicile et médecins traitants.
- ☞ Personnes âgées : supervision des équipes d'aide et soins à domicile par des médecins spécialisés et mise en œuvre des projets d'appartements adaptés sur plusieurs sites de la Côte.
- ☞ Axe éthique : création d'un espace transversal, avec formation et encadrement des soignants et expertises en cas de situations complexes.
- ☞ Ressources humaines : échange de collaborateurs afin de renforcer les compétences.

La naissance de cette communauté d'intérêts entre les deux acteurs hospitaliers principaux de la Côte et les soins à domicile préfigure une intégration progressive et volontaire de ces différents acteurs sanitaires de la Côte. Son organisation n'appelle aucun financement supplémentaire. Seuls des projets peuvent donner lieu à un financement spécifique.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de vous adresser à :

François Jacot-Descombes, directeur général, EHC, au 021/804.23.78

Daniël Walch, directeur général, GHOL, au 022/994.60.81

Jacques Charbon, directeur, Fondation de la Côte, au 021/811.11.11